

ÉQUIPE AUTONOMISTE

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2018

	Pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 à 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 et 9
ANNEXES	
A - Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies	10
B - Liste des électeurs ayant versé une ou plusieurs contributions et le montant total de celles-ci	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction du parti de
ÉQUIPE AUTONOMISTE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ÉQUIPE AUTONOMISTE**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ÉQUIPE AUTONOMISTE** au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de **ÉQUIPE AUTONOMISTE** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de **ÉQUIPE AUTONOMISTE** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider **ÉQUIPE AUTONOMISTE** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de **ÉQUIPE AUTONOMISTE** à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener **ÉQUIPE AUTONOMISTE** à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés
Comptables professionnels agréés
Société en nom collectif¹

Québec, Québec
Le 1^{er} mai 2019

¹ Par Denis Villeneuve, CPA auditeur, CA

ÉQUIPE AUTONOMISTE

RÉSULTATS

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Adhésions	453	374
Allocations et appariements du Directeur Général des Élections du Québec	6 088	3 315
Contributions (note 5)	1 663	970
Remboursement des frais d'audit	1 653	1 644
Transfert des agents officiels	367	1 883
	<u>10 224</u>	<u>8 186</u>
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	18	39
Frais d'audit	3 306	3 288
Intérêts et frais bancaires	203	254
Papeterie et frais de bureau	1 330	
Publicité	590	918
Télécommunications et internet	394	141
Transferts aux agents officiels	7 000	3 500
	<u>12 841</u>	<u>8 140</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(2 617)</u>	<u>46</u>

ÉQUIPE AUTONOMISTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Investi en immobilisations corporelles \$	Non affecté \$	Exercice clos le 31 décembre	
			2018 Total \$	2017 Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	33	6 988	7 021	6 975
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(18)	(2 599)	(2 617)	46
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	15	4 389	4 404	7 021

ÉQUIPE AUTONOMISTE

FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 617)	46
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	18	39
	(2 599)	85
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement (note 3)	64	169
	(2 535)	254
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) des revenus d'adhésion reportés, soit les flux de trésorerie liés aux activités de financement	(73)	46
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
	(2 608)	300
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	8 694	8 394
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	6 086	8 694

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ÉQUIPE AUTONOMISTE

BILAN

	Au 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	6 086	8 694
Comptes clients	2 250	2 350
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	8 336	11 044
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	15	33
TOTAL DE L'ACTIF	8 351	11 077
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	3 499	3 535
Revenus d'adhésion reportés	208	329
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	3 707	3 864
REVENUS D'ADHÉSION REPORTÉS	240	192
TOTAL DU PASSIF	3 947	4 056
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	15	33
Non affecté	4 389	6 988
TOTAL DE L'ACTIF NET	4 404	7 021
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	8 351	11 077

Approuvé :

Représentant officiel

ÉQUIPE AUTONOMISTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

1- AUTORISATION

Le parti politique a été autorisé par Le Directeur Général des Élections du Québec, en vertu de la *Loi électorale*, le 21 mars 2012.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le parti applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, selon les directives du Directeur Général des Élections du Québec en cette matière.

Comptabilisation des produits

Les contributions politiques et les transferts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir.

Les droits d'adhésion sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

L'allocation du Directeur Général des Élections du Québec est constatée à titre de produits dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement du parti dépend des services de bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût et est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 55 %.

ÉQUIPE AUTONOMISTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

3- VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients	100	133
Créditeurs	(36)	36
	<u>64</u>	<u>169</u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	1 077	1 062	15	33

5- CONTRIBUTIONS

Au cours de l'exercice, le Parti a reçu des contributions au montant de 1 663 \$ (970 \$ en 2017) provenant de 14 donateurs (12 en 2017).

6- CRÉDITEURS

Les créditeurs ne comprennent que des fournisseurs et des frais courus.

7- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Le principal est détaillé ci-après.

Risque de liquidité

Le parti est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

ÉQUIPE AUTONOMISTE

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

ANNEXE A - ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

Banque Nationale du Canada Succursale no :
156-2600 boulevard Laurier No de compte :
Québec (Québec) G1V 4T3

ÉQUIPE AUTONOMISTE

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch. II Art. 82, 82.1	1 932,00	-			1 932,00	19,6%
Revenus d'appariement		Art. 82.2	4 156,00	-			4 156,00
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112	1 653,00				1 653,00	16,8%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-		-	-	0,0%
Total du financement du directeur général des élections		7 741,00	-		-	7 741,00	78,5%
Revenus autonomes	Tableau I	2 116,00		-		2 116,00	21,5%
Transferts des entités autorisées		367,00		-		367,00	
Total du financement du parti et des instances		10 224,00	-	-	-		
Financement total		10 224,00		-		10 224,00	100%

UTILISATION DU FINANCEMENT								
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$			
Administration courante	Tableau II	5 251,00		-		5 251,00	51,3%	
Communication et diffusion d'un programme politique		590,00		-		590,00	5,8%	
Coordination de l'action politique		-		-		-	0,0%	
Transferts aux entités autorisées		-		-		-		
Dépenses ayant trait aux élections				7 000,00		-	7 000,00	68,4%
Autres dépenses		-		-		-	-	0,0%
Total des dépenses du parti et des instances		5 841,00	7 000,00	-	-	12 841,00	125,5%	
Dépenses totales		12 841,00		-				
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		(2 617,00)		-		(2 617,00)		
Annuelles : 4 383,00 \$ Électorales : (7 000,00) \$								
Variation du financement par les postes du bilan								
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	(2 608,00)		-		(2 608,00) \$	-25,5%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autreS que la trésorerie				-		- \$	0,0%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-		- \$	0,0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				-		- \$	0,0%	
Financement total utilisé		10 233,00		-		10 233,00 \$	100%	

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

 Date

 Signature du représentant officiel

ÉQUIPE AUTONOMISTE

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	-	-	-	Ligne 5
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	1 663,00	970,00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	453,00	374,00	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	-	-	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Lignes 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
Total des revenus autonomes	2 116,00	1 344,00	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	367,00	1 833,00	-	
Total des transferts des instances au parti	367,00	1 833,00	-	
<i>Du parti aux instances</i>	-	-	-	Ligne 6
<i>Entre instances</i>	-	-	-	Ligne 7
Total des transferts	367,00	1 833,00	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-	-	
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-	
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-	-	-	
<i>Charges sociales</i>	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	-	-	-	
<i>Vérification (audit)</i>	3 306,00	3 288,00	-	
<i>Juridiques</i>	-	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	
Total partiel	3 306,00	3 288,00	-	
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	-	-	-	Ligne 32
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-	-	
<i>Entretien et réparations</i>	-	-	-	
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-	-	
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locatives</i>	-	-	-	
<i>Perte sur disposition d'immobilisation</i>	-	-	-	Ligne 36
Total partiel	-	-	-	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	394,00	141,00	-	Ligne 33
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	1 330,00	-	-	Ligne 30
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-	-	
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	-	-	
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	-	-	-	
Total partiel	1 724,00	141,00	-	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	203,00	254,00	-	Ligne 35
Total partiel	203,00	254,00	-	
<i>Autres (préciser)</i>	18,00	39,00	-	Lignes 37 à 41
Total administration courante	5 251,00	3 722,00	-	

ÉQUIPE AUTONOMISTE
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-		
Publicité	590,00	918,00	-	Ligne 31
Réseaux sociaux et sites Web	-	-		
Relations publiques	-	-		
Frais de déplacement et de représentation	-	-		
Amortissement logiciels et sites Web	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total communications et diffusion d'un programme politique	590,00	918,00	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-		
Activités de financement	-	-		Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 29
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	-	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-		
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-		
Total partiel	-	-	-	
Total coordination de l'action politique	-	-	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti			-	Ligne 22
Du parti aux instances				
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres dépenses de transfert	-	-		
Total des transferts du parti aux instances	-	-		
Entre instances			-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	7 000,00	3 500,00	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales	-	-	-	Ligne 27
Dépenses postélectorales	-	-	-	Ligne 28
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-		
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-		
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres : (préciser)	-	-		
Total des dépenses ayant trait aux élections	7 000,00	3 500,00	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 34
Amendes et pénalités	-	-		
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	12 841,00	8 140,00	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	6 086,00	8 694,00	-
Petite caisse			-
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
Total de la trésorerie	6 086,00	8 694,00	
Variation de la trésorerie		(2 608,00)	-

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé**Signature et déclaration du représentant officiel**

Je, _____

CAROL

Prénom

KLADÉAU

Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé _____

EQUIPE AUTOURNISTE

Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

le

2018-05-03

Date

Signature et déclaration du chef de parti

Je, STÉPHANE POULÉUR
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé EQUIPE AUTONOMISTE
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé(e) des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Signature de la ou du chef du parti le 2014-05-04
Date